

n°25

Contact : Villarbernon
73140 St Michel de Maurienne

vamaurienne@yahoo.fr
site : vamaurienne.ovh
www.facebook.com/vamaurienne/
twitter.com/vamaurienne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi **31 mars 2023**

MODANE 19h30

Salle Fardel (face à la mairie)

ACTU

Vivre et Agir en Maurienne

ÉDITO

Qui aurait pu prévoir ?...

L'eau est partout et semble couler à flot tant nous avons besoin d'elle, or c'est par son absence qu'elle brille. Des flots d'encre dans les journaux ou d'images sur les réseaux sont déversés pour montrer la sécheresse, l'étiage des rivières, les berges élargies des fleuves, les sols craquelés des champs, la profondeur des puits... bref la soif. Pourtant elle n'a jamais été aussi absente de nos vies. Prairies jaunies, forêts brûlées, glaciers agonisants, torrents à sec peuplent désormais l'hiver autant que l'été. Non seulement on scrute le ciel d'hiver pour espérer la neige sur les pistes mais aussi pour la pluie qui doit recharger les nappes souterraines. Facteurs aggravants : sans égards pour le changement climatique qui s'annonce plus rapide que prévu, des travaux gigantesques envisagés et des aménagements anachroniques menacent encore plus l'eau, ressource pour certains, bien commun pour d'autres.

Une évidence : la rareté est devenue notre quotidien, l'abondance était éphémère. Nous étions une vallée blanche, nous serons encore un temps une vallée verte pour devenir une vallée jaune. Depuis quelques décennies, la neige a permis la vie d'une génération d'habitants de la vallée. Puis la fonte des glaciers et la réduction du manteau neigeux rendront encore temporairement l'illusion d'une eau foisonnante. Prairies et forêts verdiront les pentes un court instant avant de transformer cette belle page en parchemin racorni.

La priorité est de stopper les travaux préparatoires du Lyon Turin qui ont déjà des répercussions importantes sur les nappes souterraines et les sources. Nous devons empêcher la perturbation des réseaux hydro-géologiques par des zones de carrières. Nos torrents deviennent des machines à produire de l'électricité avec la multiplication des micro-centrales. Nous devons réorienter le tourisme du tout ski et admettre que l'extension des stations est un leurre.

La vie coule et l'eau nous abreuve, nous lave, nous détend... L'eau est prisonnière de nos habitudes et de nos tuyaux. Elle court dans des canalisations pour alimenter les robinets, arroser des champs de neige de culture, irriguer des prés de fauche pour le beaufort. Les barrages la retiennent le temps qu'elle soit projetée sur des turbines hydroélectriques. Jusqu'à quand ? Qui aura la priorité ? Voilà les enjeux.

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. » Ce n'est pas seulement inscrit dans le code de l'environnement, c'est une évidence ! Aujourd'hui nous devons dépasser la simple prise de conscience pour établir une autre relation avec cet élément vital pour nous et pour tout le vivant... **l'heure est à la diplomatie** avec l'environnement !

ASSOCIATIONS AMIES



ADHÉSION 2023

Envoyer à : Jean Luc Guarin - 85 rue Ste Anne - 73500 MODANE
Chèque à l'ordre de Vivre et Agir en Maurienne

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../.....

Courriel :@.....

- Adhésion individuelle : 20 €
- Adhésion familiale : 30 € pour membres (nombre de personnes)
- Adhésion petit budget : 10 €
- Autre don : . . . €

(66% DE VOS COTISATIONS DÉDUCTIBLES DE VOTRE REVENU IMPOSABLE)

Collectif des usagers de la ligne TER 53 Auvergne-Rhône-Alpes

Pour un service ferroviaire
pérenne et moderne en Maurienne

pour

- Régularité
- Trains adaptés
- Développement du train et des nouvelles mobilités en Maurienne
- Places pour les vélos

pour

- Information en temps réel (incidents)
- Respect des horaires
- Des trains plutôt que des bus
- Liaison directe Modane Lyon



Début 2021, Alstom a livré à la SNCF et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes les premières rames de trains régionaux Coradia Polyvalent Régiolis. Bientôt sur la ligne 53 ?

collectifTER53@outlook.fr

Conception : collectif des usagers. Photo Frédérique CLEMENT. Ne pas jeter sur la voie publique

Sur la ligne ferroviaire de Maurienne, les usagers (employés d'entreprises privées ou publiques de Maurienne, collégiens et lycéens, voyageurs lambda) ayant une longue expérience du TER sont unanimes sur le fait que le service se dégrade d'année en année (retards, suppressions de trains, trains anciens ou à moteur diesel, peu de place pour les vélos, information aléatoire des voyageurs lors d'incident, etc.).

Outre les désagréments pour les usagers, cette dégradation du service participe à terme à la perte d'attractivité et à l'isolement de la vallée. **La vallée a besoin du train !**

Ce collectif souhaite **rassembler les usagers** et les sympathisants, les **employeurs, établissements scolaires, collectivités locales, associations, syndicats** afin de **se faire entendre auprès des décideurs** et de parler d'une seule voix.

Actions actuelles :

Constater et analyser les dysfonctionnements.

Définir et défendre des propositions d'amélioration pour l'intérêt général.

Se faire connaître, recueillir les avis des usagers, informer et encourager à se mobiliser.

Se faire entendre auprès des pouvoirs publics et des gestionnaires de la ligne. Promouvoir la mobilité en train.

Des avancées ont été obtenues comme le remplacement d'un train quotidien de trop faible capacité et peu confortable par des rames adaptées aux attentes des usagers et encore la mise en place d'abris supplémentaires sur les quais de la gare de St Jean de Maurienne. Il faut poursuivre...

Vous avez besoin de voyager sur cette ligne, rejoignez le collectif et donnez vos avis :

collectifTER53@outlook.fr

Plus les usagers seront nombreux à donner leur avis, plus ces usagers pèseront pour faire changer les choses ! L'avenir du train est entre nos mains.

POUVOIR 2023

Envoyer ou scanner à : Micheline Guarin - 85 rue Ste Anne - 73500 MODANE

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Membre de Vivre et Agir en Maurienne, donne tout pouvoir à

Nom : Prénom :

pour l'Assemblée générale du 31 mars 2023.

Signature :

Vivre et Agir en Maurienne

Contre la pollution de l'air



le train c'est maintenant pas dans 30 ans !

LE SKI C'ÉTAIT EXQUIS

« Laissez nous faire notre dernière remontée mécanique, notre dernier programme immobilier, notre dernière retenue.....

Oui le tout ski, c'est fini mais il faut maintenir l'activité économique au niveau actuel car les promoteurs immobiliers ont encore des programmes à construire et à vendre, des commerçants ont réalisé de gros investissements au prix fort, les sociétés de remontées mécaniques seraient loin d'être à l'équilibre, si elles n'étaient pas

considérées comme un service public et, à ce titre, largement subventionnées par la puissance publique (Région, Commune).

Il faut continuer à gagner beaucoup d'argent pendant une période très restreinte, de plus en plus restreinte. Il faut amortir les nouvelles télécabines, les nouveaux télésièges. Il faut agrandir la station pour construire de nouvelles remontées mécaniques..... » sont les arguments avancés par les promoteurs actuels du ski.

La fuite en avant n'a jamais été aussi rageuse. Les élus locaux et les gestionnaires de station réalisent que bientôt, ils ne pourront plus bétonner aussi facilement.

Alors, on fait du « green washing, on élargit les ailes de saison » en faisant venir à la montagne des activités à la mode type « cross fit ». On crée des parcours d'obstacles, des châteaux en plastique. On se sert des retenues collinaires pour pêcher en y jetant quelques poissons adultes dont les rescapés seront récupérés en fin de saison et remis dans un vrai lac (peut-être...). On met des tyroliennes sur les bassines, on y aménage des plages autour pour donner l'illusion de vrais lacs de montagne. On construit des « luges 4 saisons », monstrueux amas de ferrailles qui nécessitent, plus encore que les télésièges, de larges saignées dans la montagne. Chaque station veut son centre aqualudique énergivore et pesant sur la ressource en eau.

Leur imagination ne s'arrête pas là : les télésièges vont fonctionner pour les VTT et autres VAE. Il faut louer des trottinettes électriques qui remontent joyeusement les pistes de ski quand il ne s'agit pas carrément des 4x4.

ALORS NOUS DISONS STOP !

Avec **France Nature Environnement**, nous avons réussi à :

- **suspendre** le Scot (Schéma de Cohérence Territorial) de Maurienne sur la majorité des UTN (Unités Touristiques Nouvelles) structurantes. Le jugement sur le fond n'est pas encore intervenu. Le SPM (Syndicat de Pays de Maurienne) pensait pouvoir couper court à notre plainte en initiant une modification N° 1 (suppression de la Croix du Sud, réduction des projets de Valloire et Val Cenis) mais la MRAe (Mission Régionale de l'Autorité Environnementale) a demandé à ce que cette modification soit soumise à une évaluation environnementale. Le recours gracieux du SPM contre cette décision n'a pas abouti.

- **déposer plainte**, à St François-Longchamp, contre un permis d'aménager prévoyant la construction à terme de 1200 nouveaux lits touristiques et un permis de construire d'une résidence ce tourisme alors que cette station, comme toutes les stations mauriennes, compte plus de 50 % de lits tièdes ou froids.

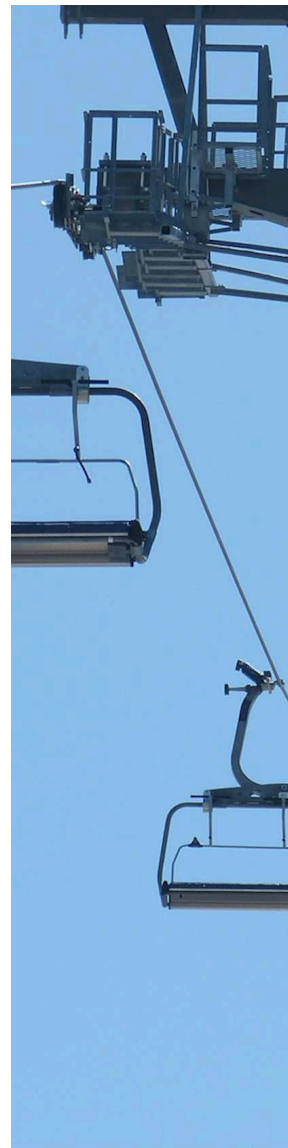
- **retarder** voire **bloquer** tous les projets qui sont inadaptés au changement climatique (ex. : le télésiège de la Fournache à Aussois, celui des Chaudannes aux Karellis).

Nous participons activement aux enquêtes publiques afin d'obtenir des avis défavorables des commissaires enquêteurs (ex. : retenue collinaire de Valmeinier....), ce qui n'aboutit pas toujours (ex. : piste de Tallière aux Karellis....)

- **contrecarrer** la liaison Albiez - les Karellis : le projet a entraîné la démission de plus du tiers du conseil municipal à Albiez et l'élection de 4 nouveaux conseillers opposés à cette liaison. Dans cette station, nous pouvons désormais oeuvrer avec des citoyens qui ont parié clairement sur un changement de paradigme.

- **surveiller** à Saint Sorlin la construction d'une télécabine qui fait polémique au point que des élus ont démissionné ce qui nécessite donc aussi des élections partielles complémentaires.

Or, nous n'intervenons que dans les stations où nous pouvons nous appuyer sur des relais locaux. Si **vous pensez pouvoir être utiles, rejoignez nous !** Nous demandons aux élus locaux, aux sociétés gestionnaires des remontées mécaniques d'essayer de prendre la mesure de l'impact foudroyant que va avoir le **changement climatique** sur l'avenir des stations (températures en hausse, crise de l'énergie, manque d'eau...).



VIVRE EN MAURIENNE FAIT RÉAGIR !

À l'origine, c'est un groupe informel qui tente de briser l'omerta dans une vallée, qui d'un bout à l'autre, travaille pour **Péchiney**, producteur d'aluminium. Forêts, abeilles, arbres fruitiers, vaches, chamois, tous sont atteints par les émissions fluorées de ces usines. En **1978**, est déclarée officiellement l'association Vivre en Maurienne.

L'industriel qui a relargué jusqu'à 2000 tonnes de fluor par an, a ramené ses rejets à 80 tonnes/an, réelle performance qui ne clôt pas le sujet : les brûlures sur les végétaux, la vigne et les arbres fruitiers perdurent, d'autant que le successeur **Trimet** prévoit d'augmenter sa production et donc sa pollution.

Dans les années 1979/80, la société **Minatome** jette son dévolu sur la Maurienne afin d'obtenir des permis de recherche d'uranium. L'association lance alors une campagne d'information qui déclenche l'éclosion en chaîne de Vivre à Valloire, Vivre à Bramans et Vivre à Lanslebourg. La catastrophe de Tchernobyl sonne le glas du nucléaire et des recherches d'uranium.



À la même époque, c'est l'engouement pour développer les **stations de ski**... autant de projets que de clochers. L'association dénonce cet emballement destructeur en particulier dans les sites non adaptés, comme au Brequin, projet finalement abandonné. De 1987 à 2001, est combattu le projet de double **ligne 400 000 volts**, verue paysagère et source de champs magnétiques, du Val Gelon à l'Italie via la Maurienne. De débats en manifestations, de procès en colloques, au bout de 14 ans le décret d'utilité public devient caduque et **EDF** renonce.

Quand s'est posée la question de réaliser l'**A43**, l'association a défendu l'idée que le ferroutage serait une bien meilleure réponse au problème du transit et qu'avec une autoroute, la Maurienne accueillerait tout ce qui est refusé ailleurs. La poursuite de cette politique du tout routier est acté par le doublement du **tunnel routier du Fréjus** en transformant une galerie de sécurité en tunnel de circulation.

45 ans
d'écologie

Au début des années 2000, elle a combattu l'intrusion des véhicules motorisés dans le milieu naturel et contribué à l'abandon de la **Transvalquad** à Valloire, même si de manière insensée perdue la **foire du tout terrain**.

Quand a éclaté le scandale de l'**usine d'incinération** de Gilly sur Isère, elle a encouragé le tri et le recyclage des déchets.



Avec le dramatique incendie du tunnel du Mont Blanc en **1999** et ses 39 morts, la Maurienne a subi du jour au lendemain un doublement de la circulation des camions, ce qui a suscité la création de l'association Réagir ! Des amitiés fortes sont nées avec les associations de la vallée de Chamonix comme l'ARSMB. Après avoir combattu en étroite collaboration contre le doublement du tunnel routier du Fréjus et pour le report modal sur la ligne existante, en **2013**, les associations Vivre en Maurienne et Réagir ont fusionné pour devenir Vivre et Agir en Maurienne.

Après Péchiney, EDF, la SFTRF... un nouveau seigneur veut s'imposer en Maurienne : **TELT**. Tunnel Euralpin Lyon Turin est un projet de Ligne à Grande Vitesse entre la France et l'Italie. Avec un double tunnel de 57 km, il bouleverse déjà la vallée par ses travaux préparatoires. TELT est un « ogresseur » redoutable. Ogre agresseur, cette société publique de droit privé s'accapare la vallée avec la complaisance et la connivence de nombreux élus éblouis par un système corruptif : les mesures Grand Chantier. La destruction des paysages de la vallée à proximité du Parc National de la Vanoise seront irréversibles par le tarissement des nappes souterraines, les forêts rasées, les prairies éventrées, les amas de déchets, la destruction des terres agricoles... Une autre solution rapide et efficace est là : la ligne existante qui délesterait la route de plusieurs centaines de milliers de camions sans attendre des décennies. Cette lutte a fait entrer VAM dans une autre dimension avec la convergence d'autres associations françaises et italiennes, de collectifs, de syndicats (Sud rail et la Confédération paysanne) et de partis politiques (EELV et LFI).

S'il est vrai qu'on ne gagne pas toujours et que l'on ne gagne pas seuls, il n'en demeure pas moins que dans leur rôle de lanceuses d'alertes, les associations contribuent au débat et au questionnement des consciences.

« **Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on refuse de livrer** » (*)

(*) Christian Lehmann, médecin écrivain français

QUELLE ÉNERGIE À ARGENTINE !

TotalEnergies veut implanter un **parc photovoltaïque** de 3,7 ha sur des terres agricoles de la commune d'Argentine (basse Maurienne).

Vivre à Argentine, association créée en novembre 2021, s'y oppose. Nous voulons **préserv**er nos terres agricoles et la plaine d'Argentine possède les dernières du fond de la vallée !

En octobre 2021, TotalEnergies a présenté son projet au **conseil municipal d'Argentine** qui l'a refusé à l'unanimité en février 2022.

Malgré ce refus, le 2 janvier 2023, TotalEnergies a déposé une demande de permis de construire qui est à ce jour en cours d'instruction. Ce **projet est incompatible** avec le ScoT Maurienne qui classe la plaine d'Argentine en espace agricole, identifié comme une composante identitaire de la Maurienne car c'est :

- une prairie de fauche
- une friche reconquise
- un espace à protéger pour éviter le morcellement parcellaire agricole
- un modèle agricole durable à taille humaine

La **Chambre d'agriculture de Savoie** et la **FDSEA** se positionnent **contre** l'implantation de parc photovoltaïque sur des terres agricoles afin de préserver le foncier agricole de la vallée. Ces terrains sont actuellement exploités par un GAEC de **jeunes agriculteurs** producteurs de fromage IGP.

TotalEnergies est sourd à ces éléments et veut passer en force en présentant cet espace comme une « carrière » et un site « dégradé ». Or, même s'il s'agit, en effet, d'une ancienne carrière, elle a fait l'objet d'une fin d'autorisation d'exploitation en 1991. Le **site a été réhabilité** et sa **vocation agricole** lui a été rendue et confirmée dans le POS en 1992 puis dans le PLU en 2008.

Les élus du territoire de même que les riverains et les habitants qui ont signé une pétition rassemblant plus de 380 signatures s'opposent à ce projet d'implantation qui détruirait un espace accueillant une grande biodiversité. Une **pétition** en ligne a recueilli, à ce jour, **12 500 signatures** ! L'inquiétude porte sur la **multiplication** et l'**extension de projets similaires** en basse Maurienne et dans la vallée (projets portés à notre connaissance : **Épierre** : parc photovoltaïque au sol par TotalEnergies d'environ 3 ha ; **Val d'Arc** : parc photovoltaïque au sol par TotalEnergies de 8 ha ; **St Georges d'Hurtières** : projet agrivoltaïque...).

Vivre à Argentine met tout en œuvre pour que nos terres restent agricoles.



ST MARTIN S'EMPORTE

À ce jour, le collectif contre la réouverture de la carrière de Calypso, créé depuis 2017, continue de se mobiliser.

La commune de Saint Martin la Porte, a déposé de nombreux recours contre les arrêtés

préfectoraux donnant autorisation à VICAT de défricher et d'exploiter la carrière, VAM est venu en appui à la commune.

Suite au **défrichement** sur la forêt communale de Montricher de 1,5 ha, détruisant des habitats d'espèces protégées, des **habitants d'Albanne**, propriétaires d'une partie de l'emprise de la piste ont fermé l'accès par des **barricades**. Cela n'a pas arrêté **VICAT** qui a **hélicopté les bûcherons** devant abattre les arbres sur la partie sommitale de la carrière. L'argument principal de VICAT concernant l'ouverture de la carrière est la nécessité d'**apporter des matériaux au Lyon Turin**.

Cependant lors de réunions ou de discussions avec des représentants de TELT, ceux-ci confirment qu'ils s'auto-suffiront en matériaux. De plus, on peut constater un stockage important de **granulats** disponibles dans la carrière suite au curage régulier de l'Arc, granulats réputés de très bonne qualité. Nous espérons que ces arguments et notre détermination mettront fin à ce projet néfaste.

La vallée de la Maurienne subit une accumulation de projets catastrophiques, il est primordial que toutes les luttes s'unissent afin d'avoir du poids.

Nous remercions Vivre et Agir en Maurienne pour leur aide et le soutien qu'elle nous apporte à tous.

FIN DE CARRIÈRE POUR LA ZSC

À l'initiative d'un petit groupe d'habitants, une information a été diffusée sur la **Zone Spéciale de Carrière** qui pourrait être mise en place pour excaver du gypse dans des carrières dans la haute vallée à Bramans et Villarodin Bourget, et dans l'Arvan au-dessus de St Jean de Maurienne. La richesse de notre vallée en cette roche blanche nécessaire à la fabrication de plâtre est connue depuis longtemps puisque l'entreprise Placoplâtre-Sogyma est installée à St Pancrace.

Les maires des communes concernées par les périmètres ont reçu un document en février 2022 provenant du Ministère de la Transition écologique. Envoyées par la Préfecture, quatre pages titrées « **Création d'une zone spéciale de carrières pour le gypse et l'anhydrite en Maurienne** », amputées de la majorité des 17 pages.

Des **associations** comme Mountain Wilderness, France Nature Environnement Savoie et Vivre et Agir en Maurienne, entendues le 19 juillet 2022 par les garants de la **Commission Nationale du Débat Public**, ont décidé de **s'opposer à cette ZSC**. VAM s'est déjà opposée à l'extension de la carrière de gypse de St Pancrace en 2016 et à celle de St Martin la Porte actuellement en liaison avec des citoyens soucieux de leur avenir.



En septembre 2022, des habitants ont donc décidé de s'emparer de l'affaire et ont découvert un dossier de 240 pages datant de décembre 2021 et intitulé : « **Carrières de gypse et anhydrite dans le département de la Savoie dite « Zone spéciale de Carrières de la vallée de la Maurienne** ». Ils en ont fait une synthèse et ont organisé plusieurs réunions d'information au Bourget, à Modane, St Jean, Termignon et Valcenis de novembre 2022 à février 2023.

Maintenant, ensemble, nous devons nous opposer à ces futures dégradations des paysages de la vallée. Les désordres vont bien au-delà de ce qui est visible, **l'invisible sera bien plus grave : perturbation des réseaux hydriques, pollutions atmosphériques...**

Nous pouvons **empêcher cet extractivisme** en favorisant et développant **le recyclage des matériaux de construction comme le plâtre**. Une filière existe déjà et doit être optimisée. Nous devons surtout concevoir, construire et réhabiliter nos bâtiments autrement.

Les **alternatives** au plâtre comme parement ou isolant doivent être optimisées comme l'ossature bois, la brique crue, le béton de chanvre, la laine de bois, la laine de mouton, la paille,... C'est tout un système de construction que nous devons réenvisager, autant de solutions moins dégradantes et destructrices.

À l'heure des **crises énergétique et climatique**, doublées de celle de la **biodiversité**, nous ne pouvons plus accepter la destruction de nos lieux de vie au nom d'un système économique insensé. Ce n'est pas tenable ni souhaitable. Nous ne pouvons plus accepter que les vies de tous les êtres vivants de la vallée soient les simples variables d'ajustement d'entreprises privées, appuyées par l'État, seulement à l'affût de bénéfices financiers.

La **démocratie** doit être au centre par le débat entre les habitants, les citoyens, les associations, leurs représentants et le gouvernement. Nous pouvons décider de ne rien voir, de ne rien entendre et de ne rien dire. Nous pouvons aussi **ouvrir les yeux** sur ces blessures et tout faire pour que cela n'arrive pas. Nous ne devons plus dire : « c'est comme ça » ou « on ne peut rien y faire ». Nous avons le droit de **défendre ce qui nous tient à coeur et ce qui nous fait vivre**.

Agir c'est déjà signer la pétition :

https://www.change.org/p/non-à-la-zone-spéciale-de-carrières-en-maurienne?recruiter=645459602&recruited_by_id=7f6dcac0-b8d7-11e6-80b8-9ba86a42d7c9&utm_source=share_petition&utm_campaign=share_for_starter_s_page&utm_medium=email